



Pacs et titre de séjour vpf

Par **asoso**, le **01/02/2010 à 11:32**

Bonjour, je suis de nationalité française, pacsée avec un algérien en situation irrégulière entré en France avec un visa touristique il y a 5 ans. Nous avons pris rdv à la préfecture pour une demande de carte de séjour vpf. Rien de très compliqué. J'essaie de cumuler un maximum de preuves de vie commune (je confirme, c'est 1 an) pour les présenter le jour du rdv : aux 2 noms facture EDF, facture internet, facture téléphone mobile, assurance habitation, pas de compte joint, pas de quittance de loyer aux 2 noms mais à mon adresse (MR X chez Mlle Y) : impôts (on commencera à faire l'année prochaine la déclaration commune), sécurité sociale (AME + convocation vaccin), facture d'achats, demande de passe Navigo, relevé de compte bancaire, autres : billets de train pris ensemble, factures hôtels, procuration que j'ai sur son compte, attestation de témoignage du voisinage et amis, une attestation de ma part disant que je subviens aux besoins du foyer (+ mes fiches de paye), peut-être photo de couple :-). Alors avez-vous des idées pour avoir d'autres preuves de vie commune ?? connaissez-vous la réputation de la préfecture du 93 dans leur décision ?

Par **commonlaw**, le **01/02/2010 à 12:11**

Évitez de créer de multiples posts pour une même question. Vous avez déjà posé cette question ici : http://www.experatoo.com/droit-des-etrangers/regularisation-personne-sans-titre_44583_1.htm Bonjour, je suis de nationalité française, pacsée avec un algérien en situation irrégulière entré en France avec un visa touristique il y a 5 ans. Nous avons pris rdv à la préfecture pour une demande de carte de séjour vpf. Rien de très compliqué. J'essaie de cumuler un maximum de preuves de vie commune (je confirme, c'est 1 an) pour les présenter le jour du rdv : aux 2 noms, facture EDF, facture internet, facture

téléphone mobile
assurance habitation
pas de compte joint
pas de quittance de loyer
aux 2 noms
à son nom mais à mon adresse (MR X chez Mlle Y):
impôts (on
commencera à faire l'année prochaine la déclaration commune)
sécurité sociale (AME +
convocation vaccin)
facture d'achats
demande de passe navigo
relevé de compte
bancaire
autres:
billets de train pris ensemble
factures hôtels
procuration que j'ai sur
son compte
attestation de témoignage du voisinage et amis
une attestation de ma part
disant que je subviens aux besoins du foyer (+ mes fiches de paye)
peut-etre photo de
couple:-)
alors avez vous des idées pour avoir d'autres preuves de vie
commune??
connaissez vous la réputation de la préfecture du 93 dans leur décision?
[/citation]